

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
de Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 83750 du 28 juillet 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : IOCJ1120966S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 115877 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029450S),

Décide :

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2011 :

Delalande Christophe	Nigend : 144 142	Numéro de livret de solde : 8 003 035
----------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 28 juillet 2011.

Par empêchement du commandant
de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est :

Le général,
H. DUFLLOT